

SAONE ET LOIRE
Mairie
71330 DICONNE
Tél. : 03.85.72.00.23



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE DICONNE

REUNION DU
20/03/2026

Date de convocation :
16/03/2026
Date d'affichage :
23/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le 20 du mois de mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire, Robert COULON, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Thierry MANGEL, le plus âgé des membres du conseil

Etaient présents : Mme Marion SAVOY, M. Benoit FRANCOIS, Mme Sabine ROBY, M. Thomas MAURY, Mme Adeline PEIGNE, M. Thomas SASSOT, Mme Deborah MICHAUDET, M. Thierry MANGEL, Mme Floriane LOBIETTI, M. Valentin COLLARD, Mme Joëlle TEPPAZ

Etaient représentés :

Etaient excusés :

A été nommé secrétaire de séances : Mme Adeline PEIGNE

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents ou représentés : 11
Absents : 0

Délibération
2026-08

OBJET : Election des adjoints au Maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 11 voix

Ont obtenu :

– Liste FRANCOIS-ROBY : 11 (onze) voix

- La liste FRANCOIS- ROBY ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire : **M. FRANCOIS Benoit et Mme ROBY Sabine**

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fait à Diconne, le 20 mars 2026

Le Maire,

Marion SAVOY

